



EDITORIAL



Dans l'éditorial du numéro précédent de la revue, j'avais fait montre d'un certain optimisme quant aux jours à venir. Bien que très mesurée, cette soif d'espérance en des jours meilleurs se heurte, chaque jour ou presque, à la dure réalité de l'existence. La paix civile est toujours plus remise en cause par un nombre croissant d'actes délictueux qui couvrent tout le spectre de la délinquance, de la plus bénigne incivilité aux crimes les plus atroces. Il n'est pas une manifestation, quel qu'en puisse être le motif, légitime ou non, qui ne dégénère en affrontement avec les forces de l'ordre. On assiste couramment à des agressions, au mieux verbales, mais trop souvent physiques, envers les sauveteurs, secouristes, pompiers, et même, bien trop fréquemment, à l'encontre des personnels soignants des hôpitaux.

Plus généralement, force est de constater que la sécurité des biens et des personnes, qui, rappelons-le, reste du domaine exclusif de l'action régalienne de l'État, n'est plus régulièrement assurée, au risque de voir s'accroître un dangereux et répréhensible désir de riposte des victimes.

Ces phénomènes ne sont d'ailleurs pas, ou plus, l'apanage des grands centres urbains et de leurs banlieues, zones usuellement qualifiées de « territoires perdus de la République », mais touchent également des contrées réputées « périphériques », comme l'a atrocement démontré un fait divers tragique survenu récemment dans un département oublié de la France dite « profonde ». Ce « pays » que je connais bien pour y être né, et y retourner aussi souvent que possible, a été le théâtre de l'assassinat d'une jeune femme de 20 ans, et cela s'est passé à quelques kilomètres de ce qui sera pourtant toujours mon havre de paix !

Dans un registre moins dramatique, il n'est pas moins désespérant de voir l'incapacité désolante dans laquelle se trouve la représentation nationale au moment de voter le budget de la Nation ou simplement de débattre des sujets essentiels la concernant.

Un gouvernement réduit à tout bout de champ l'artifice d'un article désormais vedette de la Constitution pour conduire le pays est tout simplement affligeant et montre bien la vacuité du monde politique actuel.

Nos élus, ignorants semble-t-il des réalités auxquelles sont journellement confrontés leurs compatriotes, paraissent aujourd'hui dans l'incapacité de mesurer les difficultés qui sont les leurs. Ils sont, en cela, responsable de la désaffection du peuple envers la chose publique avec les conséquences désastreuses qui, déjà, ne manquent pas d'en découler.

Dans un tout autre registre, l'actualité de cette fin d'octobre a participé à accentuer encore un peu plus la baisse d'un moral déjà bien entamé, en même temps qu'elle attisait l'irritation de nos concitoyens.

Une pénurie de carburant provoquée par la grève d'une catégorie de travailleurs conjuguée à un approvisionnement extérieur problématique a réveillé dans notre pays le spectre des privations de guerre avec son cortège de files d'attente, d'échauffourées devant les points de distribution, et de marché noir latent.

Cette poussée de fièvre subite et heureusement passagère a toutefois permis de montrer l'importance de l'automobile dans l'existence même du pays, n'en déplaise au acharnés qui s'évertuent journellement à flétrir le quidam qui ne saurait vaquer à ses occupations sans son véhicule diesel qu'il reconnaît, certes, sûrement trop âgé, mais qui lui est pourtant indispensable.

Mais, le sait-il, ce particulier, que, demain, il ne lui sera plus possible d'entrer dans Toulon avec cette même « guimbarde » ?

La mise en place de cette « Zone à Faible Émission » aura, on s'en doute, des effets néfastes sur les activités d'un certain nombre d'entre nous.

Mes revenus ne me permettant pas de changer de voiture, sachez que je cherche quand même le moyen de continuer à venir assurer les permanences au siège !

Mais, me croiriez-vous si je vous disais que mon optimisme naturel se trouve aujourd'hui passablement entamé ?

Michel BLATY

NÉCROLOGIE

Bernard ROCHEDREUX



Notre ami Bernard nous a quittés le 6 septembre dernier.

Bernard était le président de l'association d'Ollioules depuis le début des années 2002. Il était également administrateur départemental. C'était un excellent camarade qui n'avait que des amis au sein du conseil où il a toujours fait preuve de la plus grande assiduité et d'une parfaite implication. Ses interventions, toujours pertinentes, étaient frappées du sceau du bon sens et son calme bienveillant assurait toujours la plus grande sérénité aux débats.

Ses obsèques ont eu lieu le 13 septembre en présence d'une forte délégation départementale.

L'Union fédérale du Var présente ses condoléances attristées à ses enfants, sa famille, parents et alliés. ▲

Bernard ROCHEDREUX

IDENTIFICATION



Baïonnette

Tout militaire connaît l'importance qu'il y a à pouvoir reconnaître le matériel (véhicules, armes, bâtiments ou aéronefs etc...), tant ami qu'ennemi, qu'il lui est donné de rencontrer en opération.

Pour parfaire cette connaissance, il a été depuis longtemps organisé dans les armées des séances d'identifications destinées à parfaire la connaissance de ces données.

Nous vous proposons de vérifier que vous n'avez pas tout oublié de cet enseignement. Bien sûr nous tacherons de vous proposer des « énigmes » sortant un peu de l'ordinaire, et vous devrez attendre la parution du prochain numéro de la Revue pour avoir la réponse (si nécessaire).

Réponse à l'énigme précédente



La silhouette caractéristique de cet aéronef qui vient de larguer un stick de parachutistes fournit, sans le moindre doute, la réponse à l'énigme. Chacun aura reconnu le Douglas C47 Skytrain, également dénommé « Dakota » au Royaume-Uni (pour Douglas Aircraft Company Transport Aircraft), version militaire du Douglas DC3.

Le Douglas DC-3 était un avion de transport bimoteur à hélices, produit par la compagnie américaine Douglas Aircraft entre 1936 et 1945. Après avoir subi quelques modifications mineures, il fut utilisé sur tous les fronts durant la Seconde Guerre mondiale. Construit à 10047 exemplaires dans les usines de Long Beach, Santa Monica et Oklahoma City, il servit sur tous les théâtres de cette guerre : en Asie (pour ravitailler la Chine ou lors de la



reconquête), et en Europe (lors du Débarquement, des opérations Market Garden, Dragoon, Repulse et Varsity, ou pour ravitailler les troupes encerclées dans Bastogne. Il fit ainsi la preuve de sa polyvalence, de sa robustesse, de sa fiabilité et sa facilité d'entretien.

Il servit dans un grand nombre de forces aériennes du monde entier, et en particulier en France où il vola au sein de l'aéronavale et de l'armée de l'Air. Il fut engagé sur tous les théâtres d'opérations d'après-guerre tant, en Indochine qu'en Afrique du Nord.

On notera qu'un certain nombre de DC3 servent encore dans certaines petites compagnies aériennes de par le monde. ▲



Anniversaire

Joyeux anniversaire à l'Association Varoise des Combattants de France de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume et sa région !

Ce 3 juillet 2022, lors de son assemblée générale, l'A.V.A.C a fêté ses 20 ans d'existence.



Annie Marzo a apprécié cette belle composition florale

Cette longévité montre que les responsables ont toujours porté à travers les années des projets en phase avec les demandes de ses adhérents.

Les objectifs primordiaux de l'A.V.A.C sont principalement de défendre les droits de ceux qui ont servi notre patrie, de les assister dans leurs démarches, ainsi que d'aider ceux qui ont besoin de secours, d'où sa devise : « Les Copains d'abord ».

Merci à M. le maire de Saint-Maximin, Alain DECANIS, Mme Nicole MELEK DAVICO adjointe au maire, et déléguée auprès des A.C, M. le président de l'U.F du Var : Michel BLATY et sa charmante épouse Arlette, aux nombreux présidents d'associations d'A.C. de notre région, ainsi qu'aux présidents des associations St Maximinoise (Souvenir français, Décorés du travail, Téléthon, Batterie fanfare de Tourves), de nous avoir fait l'honneur de leurs présences.

Cette belle journée a commencé par un dépôt de gerbe à la stèle de Lattre de Tassigny, accompagnés par la Batterie fanfare de Tourves, un merci tout particulier à tous les musiciens de nous accompagner à chaque A.G. des « Copains d'abord ».

Cette A.G. fut remplie de belles surprises :

- ▶ Tout d'abord, l'occasion de redonner un éclat de jeunesse à l'A.V.A.C en élisant un nouveau président : Monsieur Gilles POULET (OPEX) ;
- ▶ La remise de récompense à Monsieur Claude PANUEL (premier président de l'A.V.A.C. et président d'honneur) et l'insigne de porte-drapeau à Monsieur Norbert PENELOPE ;
- ▶ La nomination de Monsieur Marcel MARZO (président durant 19 années de l'A.V.A.C.) en tant que président honoraire fondateur et président d'honneur.
- ▶ La magnifique composition florale offerte par « Les Copains d'Abord » à la trésorière Madame Annie MARZO pour son dévouement et son excellent travail pour l'association durant ces 20 années.

Les travaux ont été clôturés par notre hymne national « la Marseillaise » et de la chanson devise de l'association « Les copains d'abord » de G. BRASSENS, joués par la batterie fanfare et entonnés « à capella » par tous les participants.

Après un copieux apéritif offert à tous, les adhérents se sont vu offrir le livre des 20 ans de l'A.V.A.C composé de 100 pages de photos et récits souvenirs, de témoignages d'A.C., d'anecdotes amusantes racontées par des « copains ». Ce livre souvenirs a été réalisé et édité en 50 exemplaires par Annie MARZO.

Après l'excellent repas pris en commun ; les Copains et « Copinettes » ont pu apprécier le succulent gâteau d'anniversaire, le champagne, et l'animation (Revue des belles danseuses de cabaret), suivie du baletti qui ont été offerts par l'A.V.A.C.

Selon l'avis de tous, ce fut une « Journée mémorable » qui nous a permis d'oublier pour quelques heures, les soucis de la vie.

Tous nos remerciements et félicitations à Marcel MARZO, Antoine SANCHEZ, et Annie MARZO d'avoir organisé ce bel anniversaire. ▲



Ambiance cabaret

Nécrologie

Ollioules rend hommage à Bernard ROCHEDREUX

C'est avec une grande tristesse que M. le maire Robert BENEVENTI a appris la disparition de Monsieur Bernard ROCHEDREUX, administré Ollioulais particulièrement investi dans la vie patriotique de la commune.

Né le 1^{er} août 1936 à Lanrier (29) près de Concarneau et issu d'une famille de pêcheurs, Bernard ROCHEDREUX a poursuivi ses études dans un lycée catholique jusqu'à l'âge de 16 ans.

Puis il s'inscrit dans une école technique à Nantes, l'école Livetou où il passe son bac. À 18 ans, en 1954, il intègre l'école de Maistrance qui assure la formation initiale des officiers marins de la Marine nationale française.

Passé second maître, il se marie en 1959 avec Yvonne. Ils auront le bonheur d'accueillir dans leur foyer deux enfants, Régis et Cyrille. Les deux garçons entreront eux aussi dans la marine l'un en 1980 et l'autre en 1987.

Pendant sa longue carrière, Bernard ROCHEDREUX a beaucoup voyagé, Tahiti, Nouméa, Djibouti etc.

Il a terminé son parcours à ALFAN avec le grade de Capitaine de Vaisseau. Rendu à la vie civile, il s'intègre à la vie associative ollioulaise avant qu'un malheur ne le frappe avec le décès de son épouse en 2015, des suites d'une longue maladie.

En 2002 il accepte de remplacer le président de l'association des Anciens combattants et victimes de guerre, association dont il était adhérent depuis 1995 et administrateur depuis 1998.

Titulaire de l'ordre national du mérite, il a aussi le diplôme d'honneur de la société nationale d'entraide de la médaille militaire ainsi que le diplôme et la médaille d'argent de l'Union Fédérale des Anciens combattants. Sans oublier les différentes médailles commémoratives obtenues lors de son long parcours professionnel maritime.

Bernard ROCHEDREUX était très apprécié au sein du Comité d'entente des associations patriotiques d'Ollioules qui, en présence de Monsieur le maire, lui a rendu hommage lors de ses obsèques qui ont eu lieu mardi 13 septembre 2022 à 15h en l'église Saint Laurent et à 16h au cimetière Saint Roch. La ville a adressé ses condoléances à ses enfants et à ses proches. ▲



Bernard ROCHEDREUX lors d'un dépôt de gerbe avec M. BENEVENTI maire d'Ollioules

Anniversaires

Jubilé des associations patriotiques



Comme il existe un alignement des planètes, c'est bien une conjonction de dates remarquables qui incita quatre des associations patriotiques et mémorielles du Beausset à organiser une journée commémorative que, faute de trouver plus adapté, elles nommèrent « Jubilé des associations patriotiques ».

2022 marquait en effet les 170 ans de la création de la médaille militaire, et les 60 ans d'existence de la 1560^e section « Sud Ste Baume », alors que l'association « Les vieilles tiges » fêtait, elle, les 100 ans de sa fédération, que le Comité local du Souvenir Français en affichait pour sa part 30, et que notre association, quant à elle, se devait de célébrer son centenaire.

Ouverte par la célébration, en l'église du village, d'une messe animée par la chorale « Stella maris », à la mémoire de nos prédécesseurs et en présence du député Franck GILETTI, des élus régionaux, départementaux et locaux, des présidents de l'Union Départementale de la SNEMM (UD 83) et de l'Union Fédérale, et rehaussée par la participation de quinze drapeaux, la cérémonie civile s'est poursuivie devant le monument aux morts du Beausset.

Les quatre présidents organisateurs y ont pris la parole pour présenter leurs institutions et associations, interrompus un bref instant par le passage à basse altitude d'un hélicoptère « Dauphin » de la Marine, « cadeau » offert par le capitaine de corvette Lorélie FERAUD, Commandant la 35F, flottille filleule de la ville.

Après l'allocution de monsieur Edouard FRIEDLER, maire du Beausset, le ravivage de la flamme du souvenir, le dépôt de gerbes, l'hommage aux morts et la Marseillaise, élus, invités, délégations et participants se retrouvèrent autour d'un sympathique vin d'honneur offert par la Mairie, au cours duquel les quatre présidents se virent remettre des mains du député la médaille de l'Assemblée nationale en reconnaissance de leur engagement associatif.

La journée se termina autour d'un copieux repas, propre à confirmer la nécessaire convivialité d'un tel instant mémoriel comme l'auraient sûrement apprécié nos grands anciens.

Intervention du président des anciens combattants

À l'occasion de cette cérémonie, le président Michel BLATY rappela les fondements de l'association des anciens combattants du Beausset en ces termes :

« Le 11 novembre 1918 prenait fin l'une des pires guerres qu'ait jamais connues notre pays, notre continent, et au-delà, le monde.

Dès lors, les survivants de la tragédie commencèrent à être démobilisés et retournèrent dans leurs villes et leurs villages avec l'espoir de reprendre le cours normal de leur existence. Ils y retrouvèrent leurs camarades mutilés et réformés déjà éloignés du front par un destin impitoyable.

Ayant pris connaissance de la harangue magnifique de CLEMENCEAU qui, en parlant d'eux, avait asséné à la Nation ce constat définitif : Ils ont des droits sur nous, ils comprirent qu'ils devaient s'unir pour être en mesure de contraindre les décideurs qui auraient la charge de légiférer pour créer un droit nouveau : la réparation.

C'est le rapporteur de cette loi, le député Georges LUGOL, qui est le mieux à même de nous faire comprendre ce qu'il advint alors, et qu'il exprima dans la préface qu'il écrivit pour le livre de M. Charles VALENTINO intitulé : « La Loi LUGOL sur les pensions militaires aux infirmes, veuves orphelins et ascendants ».

Il y disait ceci : « À peine rentrés dans leurs foyers, les mutilés de la première heure s'étaient groupés en associations que venaient à tout moment grossir les nouveaux invalides des nouveaux combats : et ces associations, chaque jour plus nombreuses et plus fortes, suivaient l'œuvre du Parlement avec la conscience très nette de leurs droits et l'indiscutable autorité que leur conférait l'héroïque accomplissement des devoirs les plus périlleux. Dans une atmosphère d'universelle sympathie, par leurs conférences, par leurs journaux, par leurs congrès, ils développèrent la charte de leurs revendications, refusèrent de devoir leurs pensions aux sentiments précaires de la reconnaissance ou de la pitié et réclamèrent des réparations au nom d'inaliénables principes juridiques. »

C'est dans ce contexte que, le 23 janvier 1922, les combattants du Beausset déclaraient à la préfecture du Var « l'Union des mutilés, réformés, orphelins, veuves, ascendants et combattants de la Grande Guerre ». Ils se donnaient pour but la défense des intérêts généraux et particuliers, et l'appui pécuniaire et moral de ses membres. L'association des anciens combattants était née, elle a, à ce jour, cent ans !

Aujourd'hui, nous, leurs modestes héritiers, mettons ardemment notre énergie au service de ce devoir sacré. Portés par une volonté sans faille, nous nous efforçons chaque jour de persuader les décideurs de la légitimité de notre action au service des anciens combattants et de l'urgente nécessité qu'il y a à obtenir l'amélioration du sort des plus démunis de nos camarades.

Convaincus, d'autre part, de l'impérieuse exigence que nous avons à pérenniser le souvenir de ces combattants superbes, nous travaillons inlassablement à exiger l'obligation du respect de la mémoire patriotique, aidés en cela par l'action remarquable des autres associations patriotiques et mémorielles qui nous accompagnent aujourd'hui.

Alors que l'implacable fatalité de l'âge qui décime nos rangs et l'appréciable période de paix que nous venons de vivre affaiblissent irrémédiablement notre association, comme nos glorieux anciens qui espéraient avoir vécu la « der des ders », nous n'émettons qu'un souhait : pouvoir enfin remiser nos drapeaux, car alors, cela voudrait dire que l'humanité aurait éradiqué la guerre.

Ce fut leur utopie, cela doit rester notre espoir ! ▲



Le Castellet



Le Castellet Villageflorale



Le Plan du Castellet

Le 11 novembre reste, à l'évidence, la date mémorielle de référence pour l'immense majorité de nos concitoyens. Source intemporelle de la mémoire patriotique, elle est celle qui, aujourd'hui encore, peut réunir au pied de nos monuments aux morts, dans le même recueillement, toutes les générations, du vieillard chenu aux enfants des écoles.

Il est tellement réconfortant pour nous, anciens combattant de constater leur présence toujours plus constante en cette journée du souvenir fondamentale !

Que leurs instituteurs, leurs professeurs et, bien sûr, leurs parents en soient ici remerciés.

Pour des raisons techniques, et parce que ces cérémonies ne nécessitent guère de commentaires, nous vous en proposons un résumé photographique. ▲

Le Beausset



Saint Maximin



Toulon Lycée M. Genevoix



Ollioules

